



ASMA de la Vienne
DDT
20 rue de la Providence
B.P. 80523
86020 POITIERS CEDEX

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2019 LYCEE AGRICOLE DE VENOURS

Présents :

Véronique ALLAINMAT, DDT
Lisiane BELLOY, lycée de Montmorillon
Geneviève BOUHET, retraitée
Véronique BOUNAIX, DDPP
Patrick CAILLAUD, lycée de Thuré
Natacha CLÉMENT, ASP
Alain DELAVAL, retraité
Aline GAILLARD, DDT
Isabelle GARCIA, lycée de Venours
Françoise GENDRAUD, CPCM
Geneviève GUILLOT, retraitée

Isabelle HERAULT, DRAAF
Christian LE DU, DDPP
Marie-France LEGROS, lycée Kyoto
Eric OUVRARD, DRAAF
Cathy POUPAULT, lycée de Thuré
Bernadette RÉGNER, retraitée
Marie-Josèphe RUFFO, retraitée
Mélanie SKORACKI, lycée de Venours

Absents - Excusés :

Marcel FOURÉ, retraité
Joëlle PERRIN, retraitée
Jocelyne JACQUOT, ASP
Sandrine LABROUSSE, DDPP

La séance commence à 14 h 10

Après avoir présenté l'ordre du jour, le Président nous indique que 2 pouvoirs ont été donnés à des membres présents.

Le Président ouvre la séance en rendant hommage à l'engagement de Cécile DURIVAUT, membre actif de l'ASMA 86 lors de précédents mandats et décédée le 1^{er} octobre 2019. L'ASMA propose de faire un don afin de participer à la plantation d'une haie sur l'exploitation familiale, souhait de Cécile.

DEPART DE LA SECRETAIRE

En confirmant son départ pour cause de déménagement hors du département, Bernadette REGNER laisse au CA la réorganisation des tâches qu'elle effectuait.

Avec l'aval de CA, Véronique BOUNAIX avec l'appui d'Aline GAILLARD assurera le secrétariat. Situées dans le même bâtiment, cette tâche en sera facilitée.

Le président rappelle l'importance de la diffusion des messages relatifs à l'ASMA sur tous les sites.

CARTE TAMTAM ICE

Véronique ALLAINMAT présente le bilan de l'enquête, fruit d'un travail collectif (166 réponses tous sites confondus). Il ressort que la carte est connue des agents, certains regrettent l'anticipation nécessaire pour de la billetterie. Cependant la reconduction de cette carte est souhaitée.

Le CA vote à l'unanimité la reconduction de la carte pour 1 an. Cette carte familiale est vendue 4 € pour les agents du MAA et contractuels ou autres statuts payés par les établissements, en ajoutant les agents de la DREAL.

Comme l'année précédente, les correspondants locaux sont chargés de récupérer les commandes et les paiements avant le 8 novembre 2019.

La carte Cezam étant également plébiscitée, il est possible pour les agents de la commander (sans intervention de l'ASMA) auprès du SRIAS Nouvelle Aquitaine, adhérente au Credes. A leur charge, et en renseignant le formulaire carte Cezam, les agents peuvent profiter d'une carte à tarif réduit.

Afin de tester les offres de UP, Bernadette propose d'adresser le fichier des adresses mels des membres du CA afin que chacune et chacun puisse profiter gratuitement des offres UP.

Le Président rappelle que les cartes achetées et non vendues l'année précédente ont été vendues à l'ASCEE.

Il est rappelé que seuls les agents inscrits sur les listes des votants lors des précédentes élections peuvent adhérer à l'ASMA.

OPERATION NOEL CINEMA

L'opération Noël des enfants est reconduite pour l'année 2019, avec une extension sur les dates de naissance. Cette année, les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2016 peuvent en bénéficier. La possibilité pour 2 parents accompagnant de bénéficier d'un billet au prix de 3 €/personne est maintenue.

Les inscriptions se font auprès des CL avec les règlements avant le 8 novembre 2019.

CHALLENGE INTER-SITES

Cette année, il a été décidé de faire un challenge inter-sites au bowling de Fontaine le Conte le vendredi soir 22 novembre 2019 (bowling privatisé). Actuellement 70 personnes se sont inscrites représentant tous les sites. Les équipes vont s'affronter au cours de 2 parties et des lots seront remis aux 3 premières équipes et un diner clôturera cette soirée.

Une majorité des sites est représentée par une ou plusieurs équipes. Les correspondants locaux se chargent de récupérer pour le 8 novembre 2019 la liste des inscrits et le règlement de 12 €/personne participant au challenge.

BILLETTERIE

Un point est fait à fin septembre. 1 744 billets ont été vendus et 314 chèques culture pour 175 agents.

L'ASMA a fait son stock de billets (achat de 1 100 billets) pour la billetterie (CGR). Offre pendant l'été pour des billets valables 1 an aux prix de ceux valables 6 mois. Le tarif de 5 €/billet est maintenu (billet acheté par l'ASMA 7 €). Pour mémoire: un agent a droit à 30 billets de cinema et 10 chèques culture par an.

TAP : Geneviève GUILLOT rappelle qu'il est toujours possible, suivant disponibilité d'acheter des billets 4,40 € (acheté par l'ASMA 5,50 €). L'ASMA achète une carte avec une cotisation annuelle de 35 €.

BILAN FINANCIER

Françoise GENDRAUD présente le bilan de l'ASMA qui affiche un solde positif avec un achat anticipé de billets de cinéma.

Le solde de la subvention de l'ASMA nationale est attendu sachant que celle-ci, a pour contrôle, demandé l'envoi des actes de candidatures des retraités et non MAA.

BILAN DES SORTIES

Le bilan des sorties est positif avec de bons retours de la part des participants. Toutes les sorties ont été complètes. Les inscriptions se font uniquement par la messagerie sorties avec copie au correspondant local. Il est rappelé que tout agent inscrit pour les sorties doit avoir renseigné la fiche famille.

L'opération Un été pour les enfants a eu un franc succès faisant plaisir aux petits et aux grands.

Vallée des singes à Romagne : 30 enfants et 21 adultes

Vélo rail et château des aigles à Chauvigny : 29 enfants et 24 adultes

L'île des géants à Dissay : 23 enfants et 12 adultes.

Ces sorties ont permis à des personnes de faire des activités en famille tout en restant près de Poitiers.

SORTIES 2020

Le projet d'initiative locale : nous sommes dans l'attente de l'ASMA Nationale pour savoir si notre projet d'ID est retenu pour 2020. S'il est validé, il permettra de faire 3 sorties en Anjou.

PROPOSITION DE SORTIES POUR 2020 – A REFLECHIR

Parc de la vallée à Massais (79)

Château de Chambord

Journée festive (plutôt pour les adultes)

Salon de l'agriculture à Paris

Puy du fou

Pour les sorties, il sera désormais appliqué un quotient familial (vote à l'unanimité moins 1 voix).
3 ou 4 tranches seront retenues.

SUPPLEANTE KYOTO

Nadine GUILLEBAULT a été proposée par Marie-France LEGROS pour la seconder dans sa tâche de CL sur le site de Kyoto. Le CA lui souhaite la bienvenue et la propose à l'unanimité à la cooptation devenant ainsi membre à part entière du CA.

DIVERS

Remise sur activité : 1 demande par famille

A l'unanimité les membres du CA valide la reconduction de la subvention sur activité sportive culturelle etc...
Les demandes ainsi que le justificatif de paiement seront remis au CL avant le 20 février 2020.

Convention :

Après les péripéties de l'été, la convention entre les directeurs/proviseurs et l'ASMA, est maintenant entre les mains du Président.

Communication :

Si le blog reste pour l'instant l'outil de communication de l'ASMA86, il est envisagé la création et la gestion d'un site internet. Un groupe de travail va se réunir et faire des propositions pour 2020.

Véronique B souhaite qu'une mise à jour soit faite sur la liste des agents du conseil d'administration (mel, téléphone, adresse).

Le prochain CA est fixé au LEPA Jean-Marie Bouloux à Montmorillon le jeudi 30 janvier 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30

Le Président,
Eric OUVRARD

